



Agence canadienne
des médicaments et des
technologies de la santé

2013-2014

Plan d'activités annuel

**Pour renforcer la proposition de valeur
de l'ACMTS en tant que courtier et producteur
d'évaluations des technologies de la santé**

1 INTRODUCTION

Depuis sa création en 1989, l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMST) contribue à la qualité et à la viabilité des soins de santé au Canada en donnant des renseignements et des conseils crédibles, impartiaux et fondés sur des données probantes aux décideurs du domaine des soins de santé. Les médicaments et les autres technologies de la santé continuent d'être les principaux déterminants du coût des soins de santé. Comme les administrations publiques de toutes les régions du Canada font face à d'importants défis économiques et démographiques, elles ont de plus en plus besoin de renseignements crédibles, indépendants et fondés sur des données probantes.

En décembre 2011, le Conseil d'administration a approuvé le plan stratégique triennal de l'ACMST, qui présente la vision et le but stratégique de l'ACMST.

Vision

L'ACMST améliorera la santé des Canadiens par la promotion de l'utilisation optimale des médicaments et d'autres technologies de la santé.

But stratégique

L'ACMST cultivera un environnement propice à la production et à l'utilisation des données probantes au Canada en exerçant les rôles de courtier et de producteur d'évaluations technologiques qui favorisent l'utilisation optimale des médicaments et d'autres technologies de la santé.

L'ACMST est réputée, tant au Canada qu'à l'étranger, pour son rôle unique en tant qu'organisation axée sur le savoir qui cultive un environnement propice à la production et à l'utilisation de données probantes. En tant que courtier et producteur d'évaluations des technologies de la santé (ETS), l'ACMST est bien placée pour mobiliser des données probantes pour ses clients et pour contribuer à l'amélioration du devenir des patients et à la viabilité du système de soins de santé canadien.

En tant que producteur d'ETS, l'ACMST offre un ensemble standard de produits et de services de base aux ministères de la Santé des provinces, des territoires et du fédéral participants, ainsi qu'à leurs mandants. Les renseignements dérivés de ces produits et services servent à éclairer la prise de décisions sur l'utilisation optimale des technologies de la santé (produits pharmaceutiques, appareils médicaux, dentaires et chirurgicaux et produits diagnostiques). Les produits et services de l'ACMST liés à l'évaluation des technologies de la santé sont les suivants :

- **Examens de médicaments et recommandations en matière d'inscription aux listes de médicaments**

Le Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM) est un programme pancanadien qui effectue des examens objectifs et rigoureux des données probantes sur l'efficacité clinique et la rentabilité des médicaments et sur les observations des patients pour ensuite formuler des recommandations en matière d'inscription aux listes de médicaments à l'intention des gestionnaires des régimes publics canadiens d'assurance-médicaments (sauf celui du Québec). Les gestionnaires des régimes d'assurance-médicaments s'appuient sur ces recommandations pour prendre leurs décisions en matière de couverture des médicaments.

- **Projets d'utilisation optimale (produits avec recommandations)**
 Les projets d'utilisation optimale comportent des examens méthodiques des données probantes cliniques, des analyses de rentabilité et la formulation de recommandations et directives. Les examens sont effectués en collaboration avec un comité composé d'experts du domaine, de représentants du public et d'autres intervenants de toutes les régions du Canada. Les projets d'utilisation optimale ont pour objet d'encourager la couverture, la prescription et l'utilisation convenables des médicaments et d'autres technologies de la santé.
- **Examens rapides (produits sans recommandations)**
 Le Service d'examen rapide offre aux décideurs canadiens du domaine des soins de santé des renseignements fondés sur des données probantes et adaptés à leurs besoins. Ses rapports permettent aux administrations publiques d'obtenir rapidement les renseignements dont ils ont précisément besoin pour éclairer leurs décisions en matière de politique et de pratique.
- **Analyses prospectives et de l'environnement**
 Les analyses prospectives renseignent les décideurs sur les technologies de la santé nouvelles ou émergentes susceptibles d'avoir un impact sur la prestation des services de santé au Canada. Les renseignements en amont appuient la planification efficace de l'adoption de nouvelles technologies dans le système de soins de santé. Dans le cadre de ce service, l'ACMTS effectue aussi des analyses de l'environnement sur des pratiques, processus et protocoles divers liés aux soins de santé, tant au Canada qu'à l'étranger. Pour tirer le maximum des analyses prospectives, l'ACMTS commande le Canadian Network for Environmental Scanning in Health (CNESH), réseau national d'organismes participant aux analyses prospectives.
- **Soutien de la mobilisation et de l'application des connaissances**
 L'ACMTS a adopté une démarche intégrée de soutien de la mobilisation et de la mise en pratique des connaissances qui est appliquée à toutes les étapes du cycle de développement des produits et qui facilite la communication entre le personnel, les décideurs, les patients et les partenaires. Elle développe des produits et outils sur mesure pour appuyer les décideurs et faciliter la mise en application des données probantes. Grâce à ces produits et outils, les clients de l'ACMTS obtiennent les renseignements dont ils ont besoin au moment voulu et d'une façon qui éclaire leurs décisions sur la gestion des technologies de la santé.

2 EXERCICE FINANCIER 2012-2013 : LES ASSISES DE LA RÉUSSITE

L'ACMTS a récemment mené à bien une transformation organisationnelle comportant d'importantes modifications du cadre de gouvernance et de la structure organisationnelle, l'élaboration et l'adoption de nouveaux procédés et de nouvelles méthodes au sein d'un programme scientifique intégré et un changement de culture visant à faire de l'ACMTS un organisme axé surtout sur les clients plutôt que sur la recherche. Cette transformation terminée, l'ACMTS s'est employée, au cours de la dernière année, à suivre le rythme des besoins dynamiques du secteur des soins de santé en matière de gestion des technologies de la santé en mettant moins l'accent sur la production et davantage sur son rôle de courtier. Au cours de l'année, l'ACMTS a jeté de solides bases qui lui permettront d'accomplir tous les progrès décrits dans le Plan stratégique. Voici les principales réalisations de 2012-2013, présentées en fonction des trois déterminants clés de la réussite énoncés dans le Plan stratégique (soit la satisfaction des clients, l'expansion de l'utilisation des données probantes pour la prise des décisions relatives à la gestion des technologies de la santé et l'efficacité organisationnelle).

Déterminant clé de la réussite : satisfaction des clients

Rendre l'ACMTS plus apte à tenir compte des priorités de ses bailleurs de fonds et de leurs mandants en offrant en temps opportun des produits et services pertinents et de grande qualité.

- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de service à la clientèle pour que l'ACMTS comprenne les besoins de ses clients et s'assure que ses produits répondent à ces besoins
- En réponse à l'analyse indépendante du processus de rétroaction des patients effectuée en 2012, création d'un plan d'action axé sur la mise à contribution des patients qui améliorera le processus de participation des patients de l'ACTMS
- Mise en place de deux groupes de travail composés de représentants des clients de l'ACMTS pour évaluer le besoin de nouveaux produits et services
- Encouragement de l'adoption d'approches méthodologiques communes par la présentation de webinaires et d'ateliers à l'intention des producteurs d'ETS, des intervenants de l'ACMTS et du milieu universitaire, entre autres d'un atelier de deux jours sur la méta-analyse en réseau
- Exploration de nouvelles approches méthodologiques pour l'ETS, dont mise à jour du rapport sur les comparaisons entre traitements/méta-analyses en réseau indirectes
- Production de produits conformes aux objectifs énoncés dans le plan d'activités (le détail des réalisations depuis le début de l'année suit)
 - Évaluation de 30 demandes d'examen de médicaments (Programme commun d'évaluation des médicaments et Joint Oncology Drug Review) et diffusion des recommandations connexes
 - Réalisation de quatre projets d'utilisation optimale sur divers sujets, dont les nouveaux anticoagulants oraux pour la prévention des événements thromboemboliques chez les patients atteints de fibrillation auriculaire
 - Préparation de 194 rapports d'examens rapides
 - Préparation de 13 analyses prospectives
 - Rédaction de quatre *Notes sur les technologies de la santé en émergence* sur les sujets suivants : l'insuline humaine monomère, le test de l'activité antiplaquettaire au point de service, la dénervation rénale et l'anacétrapib

Déterminant clé de la réussite : expansion de l'utilisation des données probantes pour la prise des décisions relatives à la gestion des technologies de la santé

Renforcer la capacité d'offrir les meilleures données probantes et le meilleur soutien à la mise en œuvre possibles afin que les décideurs canadiens puissent prendre des décisions éclairées sur l'utilisation optimale des médicaments et d'autres technologies de la santé pendant toute la durée de leur cycle de vie.

- Élaboration et mise en œuvre de stratégies visant à améliorer la mobilisation des intervenants, dont la stratégie d'impact (diverses activités de communication), la stratégie de partenariat et la stratégie de mobilisation de l'industrie
- Soutien administratif du Forum sur les politiques, de L'Échange sur les technologies de la santé et du CNESH (Canadian Network for Environmental Scanning in Health) afin de faire progresser les initiatives correspondant aux besoins des décideurs du domaine des technologies de la santé
- Création d'une collaboration pancanadienne en matière de technologie de la santé, composée de représentants des gouvernements, du système de soins de santé et d'organismes producteurs d'ETS, qui continue de rechercher les possibilités de collaboration au chapitre de la production, de la dissémination et de l'adoption des ETS
- Contribution au progrès mondial de l'évaluation des technologies de la santé par la participation à des initiatives d'envergure internationale, dont le Health Technology Assessment International (HTAi) Policy Forum, l'International Information Network on New and Emerging Health Technologies (EuroScan), l'International Network of Agencies for Health Technology Assessment (INAHTA), le Green Park Collaborative et le Centre for Innovation in Regulatory Science
- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie annuelle de mobilisation des connaissances axée sur les activités d'échange des connaissances sur quatre projets prioritaires (diabète de type II, fibrillation auriculaire, administration des antipsychotiques atypiques pour le traitement de la schizophrénie et utilisation de protège-hanches dans les établissements de soins de longue durée) pour assurer un degré élevé de sensibilisation et d'adoption parmi les clients de l'ACMTS
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication prévoyant entre autres une plus grande utilisation des médias sociaux (p. ex. ouverture d'un compte Twitter pour l'ACMTS)
- Présentation de nombreuses communications par le personnel de l'ACMTS lors de symposiums, conférences et réunions d'envergure nationale et de 105 ateliers par les agents de liaison s'adressant aux décideurs (p. ex. gestionnaires et cadres supérieurs d'autorités régionales de la santé) et portant sur l'intégration des données probantes au processus décisionnel
- Organisation de la troisième semaine scientifique annuelle, au cours de laquelle des séances éducatives ont été offertes au personnel et aux intervenants
- Tenue du symposium de 2012 de l'ACMTS, qui attire chaque année plus de 500 représentants des gouvernements, des producteurs d'ETS, des praticiens, de groupes de patients, de l'industrie et du milieu universitaire
- Évolution de partenariats avec l'Association canadienne de normalisation, le pan-Canadian Oncology Drug Review (pCODR), la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé, la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, l'Institut canadien d'information sur la santé, la Direction générale des produits de santé et des aliments de Santé Canada, l'Association médicale canadienne et l'Association des pharmaciens du Canada

Déterminant clé de la réussite : efficacité organisationnelle

Adopter un cadre d'amélioration continue de la qualité qui favorise l'utilisation optimale des ressources en vue d'obtenir des résultats optimaux.

- Poursuite de l'amélioration de la stratégie en matière de ressources humaines, en mettant l'accent sur la formation sur les capacités de leadership du cadre LEADS par l'équipe de direction et tous les membres du personnel, achèvement de la première phase d'un projet pilote de télétravail et réalisation d'un sondage sur l'engagement des employés
- Achèvement de la phase II de l'évaluation indépendante des programmes de l'ACMTS, comme l'exige l'entente de financement avec Santé Canada
- Réalisation d'un examen approfondi de deux débouchés commerciaux possibles et lancement d'une analyse de la rentabilité de leur exploitation
- Amélioration du cadre permettant de mesurer et d'évaluer l'impact des activités de l'ACMTS tant comme producteur que comme courtier d'ETS
- Réalisation d'un examen exhaustif de tous les processus de production afin de trouver des gains d'efficacité
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan budgétaire triennal pour que l'ACMTS tire parti des gains d'efficacité cernés et puisse offrir les produits prévus malgré la réduction de son budget

3 INITIATIVES DE 2013-2014

Au cours de l'année 2013-2014, deuxième du Plan stratégique de 2012 à 2015 de l'ACMTS, on tirera parti des réalisations de l'année dernière. Les objectifs présentés dans le Plan stratégique concordent avec les priorités canadiennes actuelles en matière de soins de santé et tiennent compte du travail et des efforts d'autres organismes d'ETS canadiens et internationaux.

Beaucoup des plans et stratégies de base étant maintenant en place, on croit que l'ACMTS fera cette année de grands progrès vers l'atteinte des objectifs énoncés dans le Plan stratégique de 2012 à 2015. Comme dans le plan d'activités de l'an dernier, les initiatives de cette année sont groupées en fonction des trois déterminants clés de la réussite énoncés dans le Plan stratégique.

DÉTERMINANT CLÉ DE LA RÉUSSITE : SATISFACTION DES CLIENTS

Initiative prioritaire n° 1 : concrétisation plus rapide de meilleurs produits

Même si l'ACTMS joue de plus en plus le rôle de courtier, elle continuera d'offrir une gamme définie de produits et services qui correspond aux besoins et priorités de ses clients. L'ACMTS lancera en outre de nouveaux produits, dont des outils économiques qui faciliteront l'interprétation et l'application des recommandations en matière d'inscription aux listes de médicaments et d'autres recommandations relatives aux médicaments. On prévoit que la gamme des produits et services de l'ACMTS va continuer d'évoluer afin de répondre aux besoins des clients en matière de données probantes et de recommandations sur les médicaments et d'autres technologies de la santé. Les objectifs de production de 2013-2014 sont présentés ci-dessous. La demande influera sur la production réelle dans les quatre gammes de produits, soit les examens des médicaments, les examens rapides, l'utilisation optimale et les analyses prospectives et de l'environnement.

Tableau 1 : Capacité de production prévue en 2013-2014

| Produits | Capacité de production prévue |
|--|---|
| Examens des médicaments | 30 à 35 rapports technologiques avec recommandations 2 à 4 rapports de demandes de conseils avec recommandations 5 à 8 rapports d'examens technologiques du pCODR 1 ou 2 rapports d'examens sur des produits sanguins |
| Examens rapides (produits sans recommandations) | 10 à 30 compilations de références 80 à 120 synthèses de résumés 90 à 110 synthèses de textes intégraux avec évaluations critiques 2 à 6 synthèses de textes intégraux évaluées par des pairs avec évaluations critiques 1 ou 2 examens méthodiques avec méta-analyse |
| Utilisation optimale (produits avec recommandations) | 1 ou 2 examens thérapeutiques (avec outils d'intervention et soutien des interventions) 4 à 6 projets d'utilisation optimale (avec outils d'intervention et soutien des interventions) |
| Analyses prospectives et de l'environnement | 10 à 15 rapports d'analyses prospectives 4 à 8 rapports d'analyses de l'environnement |

Thèmes de projets

L'ACMTS maintiendra son approche thématique, qui concorde avec les priorités des administrations publiques, pour que ses produits et services soient aussi importants et pertinents que possible pour ses clients et pour que le point de mire et la direction du développement des sujets liés ou non aux médicaments pour chaque portefeuille soient clairs. Il ne faut toutefois pas oublier qu'en réponse aux besoins et priorités changeants de ses clients, l'ACMTS offre aussi des produits et services sans lien avec les thèmes de projets

Les thèmes de projets de 2013-2014 sont comme suit :

- troubles cardiovasculaires et cérébrovasculaires
- diabète sucré
- maladies infectieuses
- appareils médicaux
- santé mentale
- maladies neurologiques
- questions émergentes.

Crédibilité scientifique

Pour offrir plus rapidement de meilleurs produits et pour que les ETS continuent de respecter des normes élevées en matière de crédibilité scientifique, de pertinence et d'impact et de répondre aux besoins des décideurs, le personnel de l'ACMTS cultivera ses rapports avec les milieux universitaires et cliniques et cherchera à en nouer de nouveaux afin de faire avancer la science de l'ETS. Le personnel continuera aussi à améliorer les directives méthodologiques actuelles sur les ETS et à en formuler de nouvelles.

Déterminant clé de la réussite : expansion de l'utilisation des données probantes pour la prise des décisions relatives à la gestion des technologies de la santé

Initiative prioritaire n° 2 : consolidation du rôle de courtier de l'ACMTS

Au cours de la prochaine année, l'ACMTS continuera de faire des efforts concertés pour consolider son rôle de courtier, surtout pour ce qui est des technologies n'ayant pas trait aux médicaments. En tant que courtier, l'ACMTS entend mettre davantage l'accent sur la coordination, la collaboration et la promotion en matière d'ETS au Canada. Les activités de courtage ne sont pas entièrement nouvelles pour l'ACMTS, mais elle y consacrera beaucoup plus d'efforts et ces activités évolueront au cours des années à venir. Les activités de courtage de l'ACMTS comportent plusieurs éléments essentiels qui ont tous pour objet d'accroître la production d'ETS, l'accès aux ETS et l'adoption des ETS, qu'elles viennent de l'ACMTS ou d'autres producteurs d'ETS du Canada ou de l'étranger. Ces éléments sont les suivants :

- jouer un rôle de premier plan au chapitre de l'exploitation de la capacité d'ETS actuelle au Canada afin de réduire au minimum le chevauchement des efforts et de tirer le maximum des ressources disponibles
- créer des possibilités de partage des connaissances, d'amélioration et de normalisation des méthodes et de promotion des pratiques exemplaires entre les producteurs d'ETS
- former des collaborations et des partenariats pour que les besoins des décideurs en matière d'ETS soient comblés par des producteurs d'ETS établis du Canada et de l'étranger
- soutenir les efforts d'augmentation de la capacité d'ETS
- améliorer la réceptivité aux ETS à tous les échelons du système de soins de santé par le biais de diverses activités éducatives, dont le symposium de l'ACMTS.

Une des principales activités de courtage amorcées en 2012 est la création de la collaboration pancanadienne en matière de technologie de la santé, à laquelle participent actuellement l'ACMTS, des organismes provinciaux producteurs d'ETS, tels que les producteurs d'ETS de l'Alberta, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux et Qualité des services de santé Ontario, des producteurs d'ETS des milieux hospitalier et universitaire, des représentants d'organismes régionaux de prestation de soins de santé et des décideurs. Sous les auspices de la collaboration pancanadienne en matière de technologie de la santé, l'ACMTS participera aux six initiatives clés ci-dessous.

- ***Explorer la possibilité d'adopter des méthodes communes de production d'ETS au Canada***

La mise en contexte des rapports d'ETS est un aspect critique de leur adoption et de leur mise en œuvre. Pour faciliter la mise en contexte, l'utilisateur d'une évaluation doit absolument comprendre les méthodes et processus employés par le producteur de cette évaluation. Avec les membres de la collaboration pancanadienne en matière de technologie de la santé, L'Échange sur les technologies de la santé et la communauté universitaire, l'ACMTS va tenir un symposium en vue d'établir des normes, procédés et méthodes canadiens pour la production d'ETS. Il sera entre autres question des types de renseignements et de conseils qui contribuent le plus à l'adoption et à la mise en œuvre des recommandations des ETS, c'est-à-dire ceux qui doivent figurer dans les rapports d'ETS et dans les outils connexes de soutien de la mobilisation et de l'application des connaissances. Au cours du symposium, on développera aussi des approches permettant de régler des problèmes méthodologiques difficiles, par exemple ceux posés par les comparaisons de traitements mixtes et les analyses de sous-groupes, ainsi que des méthodes pour la réalisation d'examens rapides des données probantes.

- ***Créer un moteur de recherche permettant la saisie des rapports d'ETS produits au Canada***

En se fondant sur des protocoles et des normes internationaux, l'ACMTS s'associera à ses partenaires pour développer un système permettant de faire une recherche exhaustive sur les ETS prévues, en cours ou terminées. On élabore actuellement des plans pour créer des liens avec le dépôt européen de projets prévus et en cours.

- ***Créer des possibilités de collaboration entre les organismes canadiens producteurs d'ETS et Santé Canada en vue de l'élaboration de démarches en matière de réglementation et d'évaluation des technologies de la santé***

Les membres de la collaboration pancanadienne en matière de technologie de la santé vont consulter Santé Canada pour examiner comment mieux harmoniser les démarches de réglementation et de remboursement des appareils médicaux.

- ***Examiner les possibilités d'utilisation des données probantes obtenues avant et après la commercialisation***

Selon la Stratégie sur les technologies de la santé (2004), l'évaluation sur le terrain des appareils médicaux est une priorité et un domaine de collaboration interprovinciale. En Ontario, on a procédé à de nombreuses évaluations sur le terrain, mais dans les autres provinces, il y a eu peu d'activités à ce chapitre. Les membres de la collaboration pancanadienne en matière de technologie de la santé chercheront des possibilités de collaboration tant dans le secteur post-commercialisation (en menant des évaluations sur le terrain) que dans le secteur pré-commercialisation (par l'entremise d'initiatives de mobilisation précoces visant l'industrie, les cliniciens et les payeurs).

- ***Cerner les principaux points d'entrée des technologies de la santé dans le système de soins de santé***

L'adoption et la diffusion des produits pharmaceutiques au Canada sont en général bien encadrées par le biais de processus d'évaluation commune, d'ententes négociées et de listes de médicaments, ce qui constitue une approche très descendante. L'entrée et la diffusion des appareils médicaux se font toutefois par de nombreuses méthodes qui font en général intervenir une approche ascendante. Pour développer et mettre en œuvre une approche mieux gérée pour l'entrée des

appareils médicaux dans le système de soins de santé, il est important de bien comprendre comment les appareils médicaux font leur entrée dans le système. Avec l'appui de Santé Canada, on commandera une étude pour connaître les détails sur la façon dont les appareils médicaux sont adoptés et gérés au sein du système canadien de soins de santé. L'information obtenue sera ensuite utilisée pour mieux comprendre comment on utilise les données probantes et les conseils pour éclairer la prise de décisions, le lien qui existe entre l'adoption d'appareils et les politiques et priorités du système de soins de santé et comment l'ETS peut le mieux soutenir une approche de gestion des technologies de la santé fondée sur des données probantes.

- ***Cerner et étudier les possibilités de promotion de la connaissance et de l'utilisation des ETS régionales et hospitalières pour éclairer les décisions locales***

Les membres de la collaboration pancanadienne en matière de technologie de la santé examineront les possibilités d'élaboration de procédés et de normes pour la réalisation et l'utilisation d'ETS à l'échelle régionale et hospitalière. L'ACMTS cherchera des façons d'intégrer les rapports des ETS régionales et hospitalières au moteur de recherche sur les ETS décrit ci-dessus et examinera des approches de courtage des ETS régionales et hospitalières.

Initiative prioritaire n° 3 : harmonisation des tableaux d'évaluation des médicaments

Pour augmenter la capacité de production et faire des économies d'échelle pour ses bailleurs de fonds, l'ACMTS cherchera à combler les lacunes des évaluations, par exemple en ce qui concerne les produits diagnostiques complémentaires, et à réduire le chevauchement des efforts. De concert avec ses clients et d'autres intervenants, l'ACMTS travaillera à l'harmonisation des tableaux d'évaluation des médicaments au Canada, entre autres pour ce qui est des démarches concernant les médicaments contre les maladies rares, les produits sanguins et les produits biologiques ultérieurs. De plus, le comité directeur du pCODR et l'ACMTS uniront leurs efforts pour améliorer l'harmonisation des structures et des processus de gouvernance.

Initiative prioritaire n° 4 : maximisation de l'impact

Cette année, l'ACMTS accordera une attention toute particulière à la maximisation de l'influence de ses produits et services sur le processus décisionnel relatif aux technologies de la santé dans l'ensemble du système. Il sera par conséquent nécessaire de mettre en place des procédés pour cerner les priorités du système de santé et d'élaborer des pratiques de mobilisation des connaissances qui favorisent l'adoption et l'utilisation des ETS. L'accent sera mis sur l'utilisation d'outils de dissémination des connaissances qui rejoignent les auditoires ciblés et qui sont adaptés au contexte dans lequel le client exerce ses activités. L'ACMTS travaillera à consolider sa réputation comme ressource de prédilection pour les données probantes, que ce soit à titre de producteur ou de courtier, et continuera d'investir dans ses rapports avec d'autres organismes du domaine de la santé afin de coordonner les efforts qui contribuent à la prise de décisions fondées sur des données probantes. En continuant d'appliquer ses stratégies d'impact et de service à la clientèle, l'ACMTS fera davantage connaître ses produits et services et en favorisera l'adoption.

L'ACMTS va en outre mener diverses activités afin d'augmenter la capacité d'ETS et d'améliorer la réceptivité aux ETS à tous les échelons du système de soins de santé canadien, dont les suivantes :

- tenir le symposium de 2013 de l'ACMTS, qui attire chaque année plus de 500 représentants des gouvernements, des producteurs d'ETS, de l'industrie, de groupes de patients, du milieu clinique, des étudiants et du milieu universitaire
- poursuivre les efforts d'amélioration de la transparence, par exemple par la publication sur le Web des rapports des examens de médicaments

- accroître les activités de commercialisation visant à améliorer l'image de marque de l'ACMTS et à favoriser l'adoption de ses produits et services, dont les activités soulignant le 10^e anniversaire du PCEM (2013) et le 25^e anniversaire de l'ACMTS (2014)
- continuer d'offrir un soutien administratif pour faciliter le travail sur les priorités qui concordent avec les besoins des administrations publiques (par exemple par l'entremise du CNESH, de L'Échange sur les technologies de la santé, du Forum sur les politiques et du Forum des directeurs du domaine pharmaceutique)
- mettre en œuvre la phase suivante de la stratégie de mobilisation des patients pour améliorer les mécanismes de participation des groupes de patients aux processus de l'ACMTS
- soutenir le travail du Forum de liaison entre l'ACMTS et l'industrie
- chercher des façons de soutenir les priorités et initiatives du Conseil de la fédération axées sur l'amélioration des soins de santé et la viabilité du système de soins de santé
- continuer de participer à des groupes internationaux qui favorisent le progrès mondial de l'évaluation des technologies de la santé, tels que le comité des programmes scientifiques et professionnels du HTAi, le HTAi Policy Forum, les initiatives non liées aux médicaments de l'International Society for Pharmacoeconomics and Outcomes Research (ISPOR), EuroScan, l'INAHTA, l'IDEAL Surgical Collaboration et le Green Park Collaborative.

Déterminant clé de la réussite : efficience organisationnelle

Initiative prioritaire n° 5 : Chercher des possibilités de génération de revenus

Compte tenu des difficultés budgétaires auxquelles les bailleurs de fonds de l'ACMTS font face dans le contexte économique actuel, l'ACMTS va continuer de chercher des possibilités de développement commercial afin d'accroître tant sa proposition de valeur que ses recettes. L'ACMTS va créer l'infrastructure nécessaire à la mise en œuvre des activités approuvées.

Opérations efficaces

L'ACTMS continuera en outre de souscrire au principe de l'amélioration continue de la qualité et de chercher à accroître l'efficience organisationnelle et la productivité et à réduire les risques. Au cours de l'année, l'ACMTS mènera les activités suivantes pour valoriser le système de soins de santé et répondre aux besoins de ses clients :

- élaborer et mettre en application des politiques de gouvernance et des procédés qui reflètent les philosophies de l'ACMTS en matière de transparence et de pratique fondée sur des données probantes, afin que le rendement du Conseil soit optimal
- élaborer et mettre en application des procédés de gouvernance qui améliorent les opérations et qui maximisent l'efficience en ce qui a trait aux services administratifs et au rendement des comités de l'ACMTS
- continuer d'améliorer la stratégie en matière de ressources humaines, les priorités étant de soutenir la mise en place de la structure organisationnelle actualisée, d'intégrer les capacités de leadership (cadre LEADS) à nos démarches et programmes pour les employés, d'encourager la prise de conscience et la reconnaissance des politiques clés sur la préparation aux possibilités de génération de recettes et sur les nouvelles normes du milieu de travail et de favoriser l'adoption de programmes et pratiques axés sur l'engagement du personnel
- continuer d'améliorer la stratégie relative au Web et à la technologie de l'information pour améliorer l'efficience au travail et pour faciliter l'interaction et l'engagement au sein des comités

- continuer de mettre en application le cadre amélioré d'analyse de l'impact et d'évaluation pour favoriser la collecte de données de grande qualité sur le rendement organisationnel et pour soutenir le processus de planification des activités
- élaborer et mettre en application un cadre de gestion des risques élargi pour améliorer l'évaluation, la communication et la gestion des risques par l'ACMTS et pour accroître l'efficacité de la prise de décisions stratégiques
- élaborer et mettre en application des plans d'action en réponse à l'évaluation de l'ACMTS et à l'audit de Santé Canada.

4 PLAN FINANCIER

L'ACMTS cherche à équilibrer son budget en continuant de faire un usage efficient et efficace des ressources internes et externes. Compte tenu de l'augmentation continue des coûts d'exploitation annuels attribuable à l'inflation, l'efficience et les économies demeurent des priorités pour les gestionnaires de l'ACMTS.

L'ACMTS va continuer de chercher à exploiter les débouchés commerciaux cernés. Ces débouchés feront l'objet d'analyses de rentabilité au cours de l'année. L'analyse continuera de tenir compte de l'importance des investissements par les membres de la société, de la possibilité de tirer parti de ces investissements pour générer d'autres recettes en créant des produits et services qui s'ajoutent aux produits et services de base de l'ACMTS et de la possibilité d'offrir davantage de synthèses et d'évaluations fondées sur des données probantes. Si le Conseil d'administration donne son consentement, l'ACMTS utilisera des fonds provenant de ses réserves pour mener toutes ses activités de développement des affaires.

5 MESURE DU SUCCÈS

Les initiatives prioritaires présentées ci-dessus visent à soutenir et à améliorer les activités que mène l'ACMTS pour exécuter son mandat. Chaque année, l'ACMTS fait état de ses réalisations par rapport aux objectifs énoncés dans le Plan d'activités de l'exercice financier précédent (voir la section 2 du présent document). On détermine ainsi si l'ACMTS a atteint ses objectifs et comment elle s'y est prise.

L'ACMTS a aussi intégré un cadre d'évaluation exhaustif à ses activités et opérations courantes et nouvelles, cadre qui permet la collecte de données tant qualitatives que quantitatives tout au long de l'année. Le cadre d'évaluation oriente notamment le processus de planification, car il cerne les réussites, les défis, les points forts et les points faibles. L'information recueillie est un indicateur de la *mesure* dans laquelle l'ACMTS est parvenue à exercer une influence et à provoquer un changement pour appuyer sa proposition de valeur.